



La ville lisible pour tous

Une recherche-action visant à concevoir des outils et des dispositifs de formation à la mobilité (février 2012-janvier 2013)

1/ L'existant

Un français sur cinq est contraint dans ses déplacements quotidiens vers l'emploi et la formation, la santé et l'ensemble des ressources urbaines. Ces empêchements de mobilité sont au cœur des processus du chômage et de la précarité. Ils prennent souvent la forme d'un cercle vicieux : sans mobilité, pas d'accès à la formation et à l'emploi ; sans emploi, pas d'accès à la mobilité autonome.

Dans toutes les agglomérations françaises et ailleurs, ce diagnostic est bien établi. Des dispositifs nombreux proposent aujourd'hui des aides à la mobilité : tarifs sociaux pour les transports collectifs, transport à la demande, location à bas prix de deux roues et de voitures, préparation du permis de conduire adaptée à des personnes en rupture avec les savoirs scolaires, etc.

Le Grand Lyon, en complément de la politique d'amélioration des transports publics du Sytral, a créé une Plateforme Mobilité Emploi Insertion. Son animation est assurée par l'association Uni-Est, qui coordonne l'action de plusieurs acteurs de la mobilité pour l'insertion mettant en œuvre des services de mise à disposition de voitures, voitures sans permis et scooters électriques (CREMO et Mobi'scoot), des transports micro-collectifs (Tomeo), des auto-écoles sociales (Innovation et développement, Urhaj) et d'apprentissage du vélo (Pignon sur rue).

2/ La mobilité n'est pas qu'une question de transport

Disposer des moyens de déplacement ne suffit pas. Divers « freins » à la mobilité dissuadent ou empêchent les personnes de s'éloigner de leurs quartiers habituels. Evoquons notamment :

- les freins inscrits dans des frontières sociales, lorsque des portions de ville sont évitées ou refusées parce que les personnes considèrent ne pas y être à « leur place ».
- les freins relevant de dimensions affectives de l'expérience des personnes. Des événements tels que les divorces, les violences, les licenciements « colorent » négativement des territoires qui se présentent ensuite comme des « zones interdites ».
- les freins renvoyant à la « lisibilité de la ville ». L'expression désigne un ensemble de difficultés de compréhension, d'appropriation et d'usage des fonctionnements urbains : difficultés de compréhension des cartes et des plans de villes et de réseaux, difficultés dans la conception des trajets, difficultés d'usage des dispositifs tels que les distributeurs automatiques de titre, les valideurs, etc.

3/ Franchir une étape supplémentaire

Le projet de recherche-action poursuit trois objectifs

- *Identifier précisément les freins* réduisant ou empêchant la mobilité des habitants des quartiers en contrat de cohésion sociale et/ou en parcours d'insertion.
- *Concevoir et tester auprès des publics* un process de formation et des outils pédagogiques permettant de lever, par l'apprentissage, les inhibitions et les empêchements de mobilité.
- *Associer à la démarche de recherche-action* l'ensemble des acteurs lyonnais, en particulier les animateurs des structures d'insertion et les opérateurs des territoires en Cucs de Givors, Grigny, Villeurbanne, Vaulx en Velin, Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Saint Fons, Feyzin, Fontaines sur Saône et Neuville sur Saône.

4/ Les porteurs du projet

Eric Le Breton, sociologue, université Rennes 2 et Institut pour la ville en mouvement
10, rue des halles, 75001 Paris
eric.lebreton@uhb.fr - 06 20 18 25 55

Valérie Najjarian, directrice de Innovation et développement
3, rue Pierre Dupont, 69190 Saint-Fons
v.najjarian@innov.fr – 06 85 56 97 56

Dominique Martin, directrice de ADL
13, rue du docteur Ollier, 69100 Villeurbanne
d.martin@asso-adl.fr – 06 63 23 22 98

5/ Les structures partenaires

Pignon sur rue

10, rue Saint-Polycarpe
69001 Lyon

Médialys

1, quai de la gare d'eau
CS 30612
69258 Lyon cedex

Centre social de Cusset

87, rue Pierre Voyant
69100 Villeurbanne

6/ Calendrier

- février/mai 2012 : diagnostics et enquêtes de terrain
- juin/septembre 2012 : conception des outils et démarches d'apprentissage
- octobre/novembre 2012 : phase de tests auprès des publics cibles et des professionnels des secteurs concernés
- décembre 2012/janvier 2013 : finalisation des outils et diffusion